

# Le Cercle d'Amis

PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR LES DONATEURS DE LA FONDATION DES AMIS DE L'HÔPITAL DE MONCTON

## Un don pour le présent et l'avenir Un médecin retraité et son épouse assurent un soutien permanent à L'Hôpital de Moncton en établissant un fonds de dotation nommé

Il y a plusieurs années, le Dr George (mieux connu sous le nom d'Al) Prescott et son épouse, Debbie, ont décidé d'inclure quatre de leurs organismes de bienfaisance préférés dans leurs testaments. Au grand plaisir de la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton, nous figurions parmi les futurs bénéficiaires choisis par les Prescott. Après avoir réfléchi davantage à ses plans, le couple a décidé de commencer à faire ses dons maintenant et a choisi de créer un **fonds de dotation nommé**.

« Nous avons pris cette décision parce que nous voulions voir les résultats de nos dons de notre vivant, expliquent les Prescott. Nous avons aussi cru qu'un **fonds de dotation nommé** nous permettrait d'assurer que notre don se perpétue pendant des générations à venir. »

Résidents de Moncton depuis plus de 44 ans, les Prescott ont travaillé ensemble pendant bon nombre de ces années. Après qu'il eut obtenu son baccalauréat ès sciences de l'Université du Nouveau-Brunswick et son diplôme en médecine de l'Université Dalhousie, et qu'il eut terminé son internat au centre IWK et aux hôpitaux Victoria General et Grace Maternity, Al a choisi de s'établir à Moncton. Il s'est joint à l'équipe de L'Hôpital de Moncton en 1974, dans le secteur de l'obstétrique, et a établi sa pratique de médecine familiale. Debbie, qui est originaire de Miramichi, s'est installée à Moncton après avoir terminé sa formation de secrétaire médicale à l'Université Mount Saint Vincent, à Halifax. Elle a commencé à travailler avec Al peu après avoir déménagé à Moncton.

Au début de sa carrière, Al s'est concentré sur sa pratique de médecine familiale, les soins obstétricaux et les accouchements, la médecine d'urgence et l'expérience en salle d'opération. « Je refusais rarement lorsqu'on me demandait d'aider l'un des chirurgiens; durant les cinq premières années, nous n'avons pas pris de vacances. Ensuite, nous prenions une semaine de vacances par année jusqu'au moment où, plus tard, nous avons commencé à voyager dans différentes régions du monde », affirment les Prescott.

Il y a plusieurs années, Debbie a mis sur pied une clinique à la pharmacie Jean Coutu, à Riverview. Elle a pris sa retraite quelques années avant Al, qui s'est officiellement retiré en juillet 2018, époque où sa pratique tirait déjà à sa fin et



Dr Al et Mme Debbie Prescott

se limitait à la réalisation d'examen médicaux pour le personnel aéronautique. Profitant désormais de leur retraite, les Prescott répartissent leur temps entre Moncton, Cap-Pelé et l'Arizona, sans oublier leurs nombreux voyages à divers endroits dans le monde.

Par l'intermédiaire de leur **fonds de dotation nommé**, les Prescott, qui ont consacré leur carrière au service des autres, continueront de le faire pendant des générations à venir.

« Nous espérons que d'autres personnes envisageront de faire des dons de ce genre pour fournir des soins à nos patients aujourd'hui et dans l'avenir. »

### En quoi consiste un fonds de dotation nommé?

C'est un don qui se renouvelle sans cesse. Les fonds de dotation peuvent porter le nom d'une personne, d'un couple, d'une famille, d'un groupe, d'une société ou d'une entreprise. Une contribution de 25 000 \$ ou plus est requise pour établir un **fonds de dotation nommé**. Le don peut se faire sous la forme d'un don unique en espèces, d'une promesse de don ou d'un autre type de don. Le donateur peut affecter le revenu du **fonds de dotation** à une fin particulière ou générale. Pour créer un **fonds de dotation nommé**, le donateur doit exécuter un « accord de fonds de dotation nommé ». Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Jacqueline Bloom, au 870-2698.

Pour en savoir plus sur la façon de laisser un legs, consultez [FondationAmis.ca/fr/laissez-un-heritage-dès-aujourd'hui](http://FondationAmis.ca/fr/laissez-un-heritage-dès-aujourd'hui).

## Fonds de dotation des Amis

Un fonds de dotation est un moyen très humanitaire pour un donateur de tendre la main et d'influencer de manière positive les soins de santé futurs à L'Hôpital de Moncton. Le donateur affirme ainsi de manière profonde, visible et permanente son attachement à la collectivité et son affection pour les personnes qui y habitent et y travaillent.

### Fonds de dotation nommés

Fonds de dotation William (Bill) et Joanne Comeau famille

Fonds de dotation Esther et Isadore Fine

Fonds de dotation John et Shirley Hawryluk

Fonds de dotation Famille de Charles et Vicki Lawson

Fonds d'enseignement et de recherche en médecine

Dr Donald MacLellan

Fonds de dotation Gloria (Corkum) McDonald

Fonds de dotation Vaughan et Ruth Adair

Fonds de dotation Famille Alward

Fonds de dotation Elizabeth Bannon

Fonds de dotation Gilbert Bowness

Fonds de dotation Famille de J.J. Dunphy

Fonds de dotation Bud et Betty Fogarty

Fonds de dotation Jim et Helen Gibson

Fonds de dotation Réginald Ligouri et Terry M.B. LeBlanc

Fonds de dotation Imelda Léger

Fonds de dotation Anne MacBeath

Fonds de dotation Ronald E. et Margurite (Peg) MacBeath

Fonds de dotation Jack Madden

Fonds de dotation Dr Fred et Mme Joyce Murphy

Fonds de dotation Patrick et Ethel Murray

Fonds de dotation Johannes Notten and Olive et Jean Firlotte

Fonds de dotation Everett et Kathleen Petley

Fonds de dotation Dr Al et Debbie Prescott

Fonds de dotation IODE Nouveau-Brunswick, section provinciale

Fonds de dotation William (Bill) et Thyra Quartermain

Fonds de dotation Audrey et William Sawdon

Fonds de dotation Robert et Minnie (Beals) Sowerby

Fonds de dotation St-Hubert

Fonds de dotation Cy et Nancy Stein et famille

Fonds de dotation Laura Jean Stevens

Fonds de dotation Corey et Leah Trenholme

Fonds de dotation Patrick et Ethel Murray

Fonds de dotation L'honorable juge Robert L. Tuck

## Votre communauté, votre famille

*Un don testamentaire ne vous coûtera rien de votre vivant.*

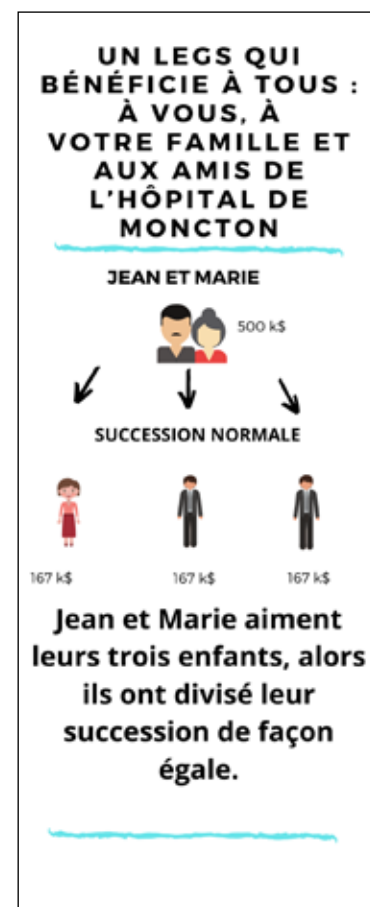
Lorsqu'ils rédigent leur testament, la plupart des gens répartissent leur succession parmi les membres de leur famille immédiate parce qu'ils veulent s'assurer de subvenir aux besoins de leurs êtres chers. Cependant, l'inclusion d'un organisme de bienfaisance à titre de bénéficiaire résiduel peut aussi se révéler très avantageuse pour les personnes qui souhaitent subvenir aux besoins de leurs êtres chers tout en ayant une incidence dans leur communauté.

En prévoyant un don résiduel dans votre testament, vous pouvez continuer d'appuyer les causes qui comptaient pour vous de votre vivant, comme la *Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton*. Les dons résiduels génèrent souvent les plus grandes retombées, car elles vous permettent de donner une portion ou un pourcentage de votre succession, ce qui est souvent plus élevé que ce que vous pourriez donner de votre vivant.

À la *Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton*, les dons résiduels assurent un soutien essentiel et stable qui permet de répondre aux plus grands besoins de L'Hôpital de Moncton, d'acheter des équipements de pointe et de fournir les meilleurs soins possible aux patients.

Si vous prévoyez un don à la *Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton* dans votre testament, votre succession recevra un reçu d'impôt pour activités de bienfaisance, ce qui aidera à compenser les impôts exigibles, le cas échéant, tout en permettant à vos enfants de recevoir leur portion de la succession.

Après avoir prévu l'héritage de vos êtres chers, veuillez considérer d'inclure la *Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton* dans votre testament. En plus d'améliorer la vie de votre famille, de vos amis et de la communauté, vous créez un legs qui durera pour toujours.



## Dîner de la Société des dons pour la vie

Le 15 août 2019, la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton a accueilli les membres de la *Société des dons pour la vie* à son dîner annuel afin de rendre hommage aux donateurs qui ont inclus la Fondation dans leurs plans successoraux, ont donné une assurance-vie, des valeurs mobilières ou d'autres types de dons testamentaires ou ont créé un legs durable au moyen d'un fonds de dotation.

C'est le vice-président de la fondation, Ryan Dillon, qui a souhaité la bienvenue aux convives. Il a exprimé sa gratitude aux nombreuses personnes qui appuient la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton en faisant ces dons importants et il les a remerciées de leur engagement.

M. Dillon a ensuite présenté Dr Patrick Phelan, du programme de médecine familiale et de soins palliatifs à L'Hôpital de Moncton. Dr Phelan a parlé du travail



Dîner de la *Société des dons pour la vie*

important accompli à l'unité de soins palliatifs et a raconté des histoires touchantes au sujet de certains des patients soignés à l'unité. Il a aussi mentionné le merveilleux soutien accordé par les donateurs et l'incidence de celui-ci sur les soins palliatifs à L'Hôpital de Moncton.

Cette année, les personnes suivantes ont été admises à la *Société des dons pour la vie* à la suite d'un don testamentaire, d'assurance-vie ou de fonds de dotation.

Nous sommes heureux d'accueillir :

- Deborah Watling
- William (Bill) McRae
- Terry LeBlanc



Dr Patrick Phelan a parlé du merveilleux travail accompli à l'unité de soins palliatifs.



Deborah Watling reçoit sa plaque de la *Société des dons pour la vie* de Ryan Dillon et Linda Saunders, respectivement vice-président et présidente-directrice générale de la *Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton*.



William (Bill) McRae reçoit sa plaque de la *Société des dons pour la vie* de Ryan Dillon et Linda Saunders, respectivement vice-président et présidente-directrice générale de la *Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton*.

## Dîner-causerie sur les legs à l'intention des professionnels du domaine

Le 7 novembre 2019, la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton a invité des spécialistes du droit successoral, des planificateurs financiers et des comptables à découvrir son programme de dons testamentaires.

Hélène Ouellette, vice-présidente du développement et de l'administration, a présenté les diverses façons d'appuyer la Fondation par des legs, notamment en l'incluant dans un testament, en lui donnant des valeurs mobilières, des actions ou des biens réels et en établissant

un fonds de dotation.

Le planificateur financier Kaming Wong a aussi fait une présentation sur les dons d'assurance-vie, thème qui intéressait la plupart des participants.

La Fondation se réjouit à la perspective d'organiser d'autres activités du genre avec les professionnels du domaine en 2020. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Jacqueline Bloom, au 870-2698.

Pour en savoir plus sur la façon de laisser un legs, consultez [FondationAmis.ca/fr/laissez-un-heritage-dès-aujourd'hui](http://FondationAmis.ca/fr/laissez-un-heritage-dès-aujourd'hui).



## Le saviez-vous?

Les REER et les FERR figurent parmi les actifs les plus lourdement imposés d'une succession. Au moment du décès, on les traite comme s'ils avaient été encaissés d'un seul coup. Après déduction des impôts, les bénéficiaires pourraient ne recevoir que la moitié du montant total.

En faisant un don de bienfaisance, vous protégez le capital de ces fonds. Parce que vous les donnez à une œuvre de bienfaisance, celle-ci reçoit la totalité du montant. De plus, la succession reçoit un reçu officiel pour activités de bienfaisance équivalant à la valeur entière du don.



## Avez-vous besoin d'un guide de planification testamentaire?

Si vous voulez recevoir un guide de planification testamentaire, veuillez nous appeler ou nous envoyer un courriel.

**Jacqueline Bloom, CFRE**  
Conseillère en développement et relations philanthropiques

**Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton**

135, avenue MacBeath  
Moncton NB E1C 6Z8  
Tél. : 506-857-5488  
Fax : 506-857-5753

FondationAmis.ca  
Jacqueline.Bloom@HorizonNB.ca



LA FONDATION  
**Amis**

# Membres de la Société des dons pour la vie

*Nous sommes très heureux de reconnaître les membres suivants de la Société des dons pour la vie :*

*Mark et Linda Beaumont*

*Dr Ronald et Nicole Bourgeois*

*Eleanor Bourque*

*Dre Amy Brennan et Dr Angus*

*MacDonald*

*Bruce Brimacombe et Imelda Vautour*

*Bob et Paulette Buzzell*

*Jean-Jacques et Dorothy Caron*

*Gerald et Frances Chaulk*

*Bill et Joanne Comeau*

*George et Roberta Fawcett*

*Terry Gauvin*

*Wayne et Edith Gillcash*

*Shirley Hawryluk*

*Marie Hayman*

*John et Shirley Howatt*

*Charles et Vicki Lawson*

*Laura Leighton*

*Donna et Marks Lockhart*

*Angus et Gloria McDonald*

*Doug et Gloria MacDonald*

*Retus et Mary MacFayden*

*Alan et Debbie MacLellan*

*Alberta MacLellan*

*Robert et Margaret MacQuade*

*Diane (Horsman) et Leigh Manning*

*Cheryl et Donald McCabe*

*Lorna et Blair McConnell*

*Bill McRae*

*Doris Methot*

*Jean et John Neilson*

*Hélène Ouellette et Bill Porter*

*Dr. Al et Debbie Prescott*

*Calvin et Rose-Ann Quinn*

*Ken et Linda Saunders*

*Lois Scott et Mark Rooney*

*Harris et Barbara Tait*

*Julie et Roland Thébeau*

*Greg et Claudette Turner*

*Deborah Watling*

*Kathy et Darrell Weir*

*Kaming Wong*



*Si vous souhaitez faire partie de la Société des dons pour la vie, veuillez communiquer avec Jacqueline Bloom, au 870-2698.*



## d'Cercle. d'amis

### Bulletin de planification financière Carte-réponse confidentielle

Oui, votre invitation à considérer la Société des dons pour la vie m'intéresse.

J'ai déjà pris des dispositions pour faire un don à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton : \_\_\_\_\_

- un leg
- une police d'assurance-vie
- autre : \_\_\_\_\_

J'aimerais recevoir des renseignements sur :

- les legs
- les polices d'assurance-vie
- autre : \_\_\_\_\_

**Veuillez communiquer avec moi**

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Veuillez remplir cette carte et l'envoyer à la :  
**Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton inc.**  
À l'attention de Jacqueline Bloom  
Conseillère en développement et relations philanthropiques  
135, avenue MacBeath, Moncton NB E1C 6Z8

Merci de votre intérêt!